

Peltre

INFORMATIONS



PELTRE INFOS - N° 39 - Novembre 2018

PELTRE

contacts
Tél. 03 87 74 22 27
Fax 03 87 75 68 71
E-mail : secretariat@mairie-peltre.fr
Site internet : <http://www.mairie-peltre.fr>



Avancer sans renoncer à l'essentiel
Ce qui continue à passionner l'ensemble des conseillers municipaux, c'est d'être au service des peltroises et des peltrois.
Les aspects de la vie locale nous motivent toujours autant mais nous souhaitons les aborder avec beaucoup d'humilité et de pragmatisme par rapport à une conjoncture économique très délicate pour les collectivités territoriales.
La passion d'entreprendre est toujours là, aussi bien pour imaginer ce que sera notre commune dans 10 ou 15 ans avec Metz Métropole, que pour continuer à améliorer encore et toujours la vie quotidienne de nos concitoyens en rénovant le patrimoine communal, les rues, les écoles, etc...

Bref, en continuant à rendre Peltre toujours plus dynamique et agréable au sein d'une métropole forte.
La lecture de ce bulletin municipal vous permettra de découvrir un aperçu des dernières réalisations engagées.
Mais, l'année 2018 est d'ores et déjà marquée par la réforme fiscale initiée par le gouvernement, avec notamment la suppression progressive de la taxe d'habitation (36% des ressources propres des communes) pour 80 % des ménages et avec, en perspective, des ressources propres de la fiscalité des collectivités territoriales à l'horizon 2020.

Une période d'incertitude risque donc de s'ouvrir pour les collectivités locales.
Malgré les tentatives du gouvernement de rassurer, cette mesure de suppression progressive continue à inquiéter les élus locaux.
La compensation est confirmée et apparaît pour les collectivités comme la moins mauvaise des solutions même si les risques de mise sous tutelle des collectivités et d'accroissement des inégalités territoriales sont réels.

Mais le gouvernement ne garantit pas que cette compensation « intégrale » soit pérenne. Et si 80 % des foyers fiscaux sont exonérés de la taxe d'habitation sur leur résidence principale en 3 ans, qu'advient-il des 20 % restants ? Les impôts locaux reposeront-ils de subvention aux associations et pas d'investissement de demain des collectivités dans les routes, les bâtiments, etc. surtout si les dotations de l'État continuent à baisser.

Surtout si les collectivités locales doivent continuer à supporter un transfert des charges de l'État sur leurs attributions (Pacs, baisse des contrats aidés, etc....).

Surtout également, si la totalité des contribuables et des citoyens que nous sommes, continue à subir un surplus de taxes en tout genre (essence, stationnement, forfait hospitalier, CSG, etc.) pour compenser ces suppressions des impôts locaux.

La confiance que le gouvernement souhaite instaurer avec les collectivités et les élus est loin d'être acquise et se méritera, dans les années à venir, par des actes et non des paroles.

Le nombre inégalé de démissions des élus locaux, serveurs désintéressés de notre pays, doit aujourd'hui tous nous alerter. Il est temps d'entendre leur demande de considération et de faire cesser les causes de leur découragement.

Walter Kurtzmann
Votre Maire



EDITÉ



Rentrée scolaire

2

De la grisaille dans le ciel en ce jour de rentrée scolaire le 3 septembre. Mais le plaisir des retrouvailles l'emporte chez les enfants et l'animation est grande dans la cour de récréation de l'école de la rue des Vignes. Cette année il n'y a plus que 108 élèves inscrits au lieu de 129 l'an dernier. Un poste d'enseignant a dû être supprimé. En maternelle, c'est dans une école mise aux normes sanitaires que Mesdames Venot -Thery et Mercet accueillent 55 élèves.

Maternelle : 55 élèves
Madame VENOT-THERY (directrice) :
22 grands et 6 moyens.

Madame MERCET :
11 moyens et 16 petits.

Elémentaire : 108 élèves
C.P. 21 élèves Monsieur WEYL
CE1 20 élèves Madame BEAUDOIN
CE2 25 élèves Madame CUOCCO
CM1 26 élèves Madame LEPINE
CM2 16 élèves Madame JASKOWIAK
(directrice) et Monsieur KLEIN

Bonne année scolaire à tous !

Rénovation des sols de l'école maternelle

Dès le 8 juillet, des parents bénévoles et des conseillers municipaux sont venus prêter mains fortes à l'équipe technique municipale pour déménager tout le mobilier de l'école maternelle afin de permettre la rénovation des sols. « Il s'agissait de remplacer un sol réalisé avec des dalles en vinyle non réglementaires, par un nouveau revêtement en linoléum naturel et acoustique. » explique le maire Walter Kurtzmann. Le coût total de l'opération est de 59 667 € TTC dont 20 958,10 € de subvention obtenue de l'État au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux).

Alors que le planning était très tendu, les travaux de dépose du sol existant ont été réalisés en temps et en heure par la société Masci de Richemont et ceux de ragréage et de pose du nouveau sol souple par la société Debra de Marly.

Les enfants et les enseignants ont ainsi pu retrouver des locaux rénovés à la rentrée pour travailler dans de meilleures conditions.



Qui sont ces « nounous » qui gardent vos enfants à Peltre?

On les reconnaît souvent à la taille de leurs poussette quand elles se promènent. Simple, double ou triple, cet outil indispensable permet d'aller en promenade, d'aller chercher des plus grands à l'école, de transporter des sacs de goûters, des gilets, des ballons.. bref votre nounou doit avoir la force d'un déménageur !

On les entend souvent de loin... pour se faire écouter de tout ce petit monde, la nounou a la voix qui porte ! Mais aussi la voix douce à l'heure des histoires ou pour consoler au départ de maman... votre nounou est une cantatrice !

Dès le matin, la maison de votre nounou sent bon la compote, les petits plats et les gâteaux préparés avec les petiots... votre nounou est un fin cuistot !

Depuis 2 ans, votre nounou peut emmener tout son petit monde au jardin... votre nounou c'est Nicolas le jardinier !

Régulièrement, votre nounou bricole, avec ses petits... C'est la reine de la récup et du bricolage ! Votre nounou doit gérer les questions des parents, le stress c'est une écoute attentive !

Sur un registre un peu plus sérieux, les assistantes maternelles sont des professionnelles de la Petite enfance qui reçoivent un agrément délivré par le conseil général après une formation, un entretien une visite médicale et une de son domicile ; cet agrément est renouvelable tous les 5 ans. La profession est encadrée par une convention collective ; les règles d'accueil et d'aménagement du lieu de vie sont de plus en plus strictes.

A Peltre, elles sont 11 et accueillent 37 enfants à partir de 3 mois. La majorité de ces enfants habitent à Peltre et les autres viennent des communes alentour. Les enfants accueillis restent en moyenne 3 ans jusqu'à l'entrée en maternelle. Le choix des parents pour ce mode d'accueil professionnel dans un cadre familial est rarement, un choix par défaut ; les crèches de Metz Métropole et celle de Mercy étant ouvertes à tous. La proximité, la réputation et même l'âge de l'assistante maternelle peuvent être des critères de choix. Elles exercent un métier passionnant mais difficile, qui apporte en général beaucoup de satisfaction mais qui demande un engagement important et qui empiète bien souvent sur leur vie personnelle.



Matinées "Nettoyons la nature"

4

Les 28 et 29 septembre, les Peltrois ont eu l'occasion d'arpenter les rues de la commune et des alentours pour ramasser les déchets abandonnés.

Ce sont presque une centaine d'enfants des classes élémentaires de l'école publique et de l'école Notre-Dame qui s'est retrouvée dès 9h du matin avec leurs enseignants et des élus. Suivant plusieurs circuits définis au préalable par la mairie, habillés d'une chasuble et de gants fournis par les magasins Leclerc, les jeunes ont nettoyé les chemins, les parkings et les trottoirs.

Le lendemain, une quarantaine d'adultes et quelques enfants dès 7 ans ont, après une petite collation,

emprunté les circuits définis et ont parcouru plusieurs kilomètres pour ramasser les déchets et remplir un nombre impressionnant de sacs poubelles. Des objets très surprenants ont été récoltés, comme un transat, une cuisine équipée, un pare-choc mais aussi un billet de 50 euros un peu abimé ou encore une carte de crédit...La matinée s'est achevée autour d'un pot apéritif fort bienvenu ; une façon bien sympathique de remercier l'engagement et la motivation de ces Peltrois. Le meilleur exemple est Lara qui a refusé une sortie ados du CSE à Waligator pour pouvoir être présente lors de cette matinée !



Dommages causés par la sécheresse



Lara et François, deux générations, deux défenseurs de la nature



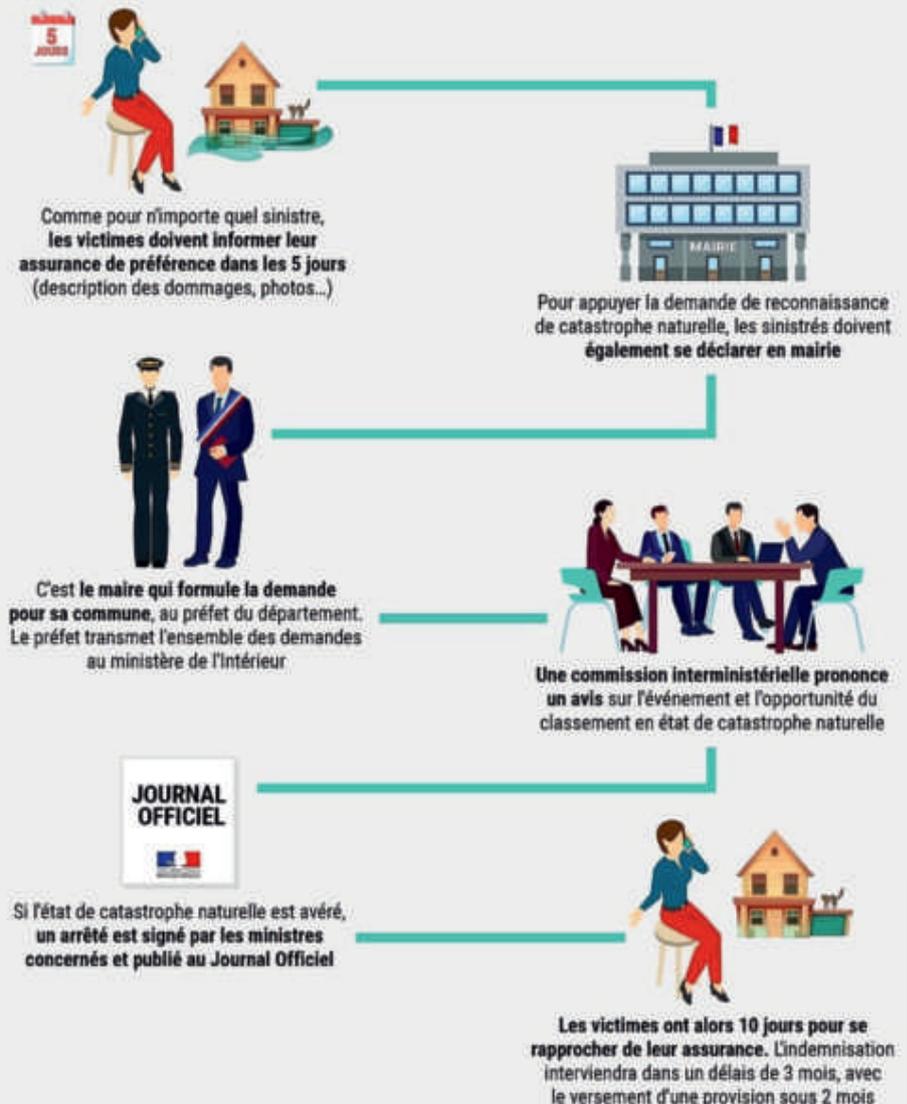
La très longue période de sécheresse de cette année a notamment pour effet de déshydrater les sols et nombreux de nos concitoyens constatent de multiples dégâts à leur habitation (fissures, affaissements, etc.) Monsieur le Maire souhaite déposer auprès de la Préfecture un dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle.

Il invite à cet effet les administrés concernés par ce problème, à se faire connaître afin de recenser l'ensemble des immeubles et habitations concernés. Cette reconnaissance est indispensable pour que les habitants

puissent prétendre à une indemnisation de leur compagnie d'assurance. Plus nombreux seront les dossiers déposés en mairie, plus grande sera la probabilité pour la commune d'être reconnue en état de catastrophe naturelle.

Les propriétaires concernés doivent déposer leur dossier en mairie (lettre d'accompagnement décrivant les désordres constatés, photos datées, situation de l'immeuble sur un plan de la commune) au plus tard le **26 novembre 2018**.

L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE COMMENT ÇA MARCHE ?



L'art du partage : 15 et 16 septembre

6

C'était cette année le thème des 35^e journées européennes du patrimoine. Ce mot de partage renvoie à une tradition bien ancrée dans notre commune : histoire du couvent et implication des Sœurs de la Providence dans le paysage local et à l'international, présence de la communauté Emmaüs, rôle des familles Pyrot, de Gargan dans l'émergence de l'urbanisme villageois (église, mairie...), vie locale rythmée par des moments festifs et voués au partage (fêtes villageoises, fêtes de l'Association Entraide et Amitié, kermesses paroissiales).

Par ailleurs, en cette année du centenaire de 1918, il était temps de montrer aux Peltrois l'original des carnets de Dominique Vincent, ancien régisseur du château de Crépy et conseiller municipal : un précieux témoignage au jour le jour sur ce moment clé de l'histoire de Peltre redevenu un village français.

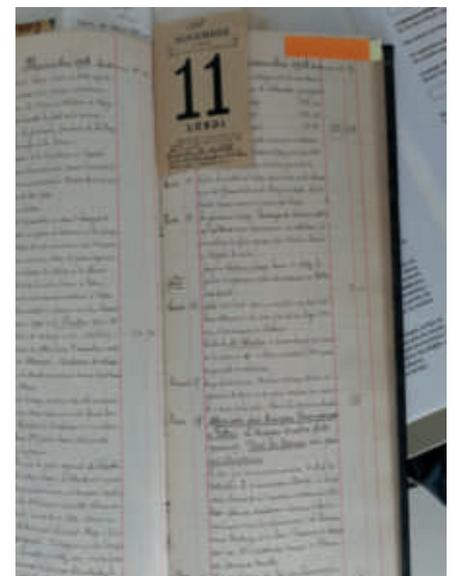
C'est dans la salle du Conseil que les visiteurs ont découvert ces documents enrichis par une iconographie riche et variée et des textes les explicitant. Leur regard était également attiré par les panneaux de la communauté Emmaüs et de l'A.E.A. rappelant la constance de leur bel engagement humanitaire.



Le patrimoine musical n'a pas été oublié: l'histoire de la reconstruction d'un orgue dans l'église Notre Dame de l'Assomption méritait d'être rappelée. C'était à la fin du siècle dernier, des kermesses festives permettant la mobilisation de nombreux peltrois (croyants ou non d'ailleurs) y avaient grandement contribué.

Un hommage indirect à ce sens du partage a été rendu dans l'église illuminée par un beau soleil de fin d'été. Ce fut samedi la présentation pédagogique de l'orgue par Guillaume Hardy. Dimanche, un superbe concert de musique sacrée et profane a été donné par la Maîtrise de la cathédrale de Metz et les voix d'enfants de la chorale Méli Mélodie dirigées respectivement par Christophe et Carole Bergossi.*

Enfin un petit guide distribué aux visiteurs permettait, à ceux qui le souhaitaient, de se rendre au couvent, ouvert le dimanche, et de mieux découvrir d'autres aspects du patrimoine de notre village.



Ainsi ces journées qui étaient pour notre commune une première, furent l'occasion de décliner le mot patrimoine au sens le plus large. Il a été et reste l'affaire de tous. Patrimoine et citoyenneté ne peuvent être dissociés.

Je tiens à remercier l'équipe de « partageux » qui m'ont accompagné pour la réalisation de ces journées : Yvon Jacquemin, Roger Munsch pour le prêt de leurs documents (année 1918), Jean-Marie Kiffer Président d'Emmaüs Peltre, Daniel Mathieu

(AEA), Dominique Knecht pour la partie musicale, les membres du Conseil de Fabrique, le personnel communal et bien sûr mes collègues du Conseil Municipal.

Jacques Devavry

* Le concert a été donné au profit de l'Association pour le Développement des œuvres d'entraide dans l'armée (Elle vient en aide aux orphelins et blessés de toutes les armées et de leurs familles : 131 € ont été collectés).



Cérémonie de remise des médailles d'honneur du travail



Mardi 16 octobre avait lieu dans la salle du Conseil municipal, la remise de la médaille Vermeil (30 ans d'ancienneté) du travail (médaille d'honneur régionale, départementale et communale), qui récompense l'ancienneté de service et de la qualité des initiatives prises dans leur travail pour deux agents communaux :

- **Philippe NEHLIG** : après avoir obtenu un diplôme de plombier-chauffagiste en début de carrière dans une entreprise privée, il est embauché le 1^{er} octobre 1988 en qualité d'agent technique stagiaire à l'OPHLM de Montigny-les-Metz. Il est ensuite muté au service technique de la commune de Peltre, le 1^{er} janvier 2008 et en assure la direction depuis lors en qualité d'agent de maîtrise principal.
- **Pierre SCHUTTE** : embauché le 2 juin 1986 en qualité de TUC (travaux d'utilité collective) jusqu'au 30 novembre 1987, il est engagé en qualité d'agent technique stagiaire le 4 juillet 1988 à l'âge de 21 ans et titularisé le 4 juillet 1989. Il réussit le concours interne d'adjoint technique en 1990 et prête serment le 6 octobre 1995 pour devenir garde champêtre de la Commune de Peltre jusqu'en juillet 2007. Il continue à gravir les échelons jusqu'au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe qu'il occupe aujourd'hui.

En plus de la médaille et du diplôme qui rappellent les services pour lesquels les intéressés sont récompensés, les médaillés se verront attribuer une prime exceptionnelle. Entourés des autres agents communaux, le Maire et le Conseil municipal ont adressé leurs plus vives et chaleureuses félicitations aux deux récipiendaires.



Les Conseils

Conseil du 5 juillet 2018

Ressources humaines

Trois points ont été abordés :

- Approbation d'un régime indemnitaire pour les agents de droit privé afin de valoriser ceux qui font preuve d'implication professionnelle.
- Versement d'une prime à l'un des deux stagiaires qui ont travaillé sur l'élaboration du DICRIM (document recensant les risques majeurs auxquels est confrontée notre commune) ainsi que le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) (3,75 € /heure).
- Création de deux postes d'agent d'entretien à temps non complet (20h/semaine) dans le cadre du dispositif « parcours emploi/compétence » pour une durée de 9 mois, renouvelable une fois. Depuis janvier 2018 les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétence. Ce dispositif prévoit l'attribution d'une aide de l'État entre 30 % et 60% du Smic brut.

Demande de participation au séjour d'été des adolescents

Attribution d'une subvention de 1 128€ à l'association PEP57 (16 voix pour et 2 abstentions, car concernés par l'affaire) pour l'aide au séjour de 15 adolescents (soit 75,35 € par jeune participant) du 16 au 21 juillet au camping municipal de VUILLAFANS dans le Doubs organisé par le C.S.E. Ceux-ci ont pu, par des actions d'autofinancement, réduire le montant de leur participation à 101€ par jeune.

Voirie

La compétence « Voirie » est désormais transférée à Metz- Métropole. Cependant, Metz-Métropole ne dispose pas encore des équipes nécessaires pour assurer le petit entretien (réfection des voies, maintien du bon usage de la chaussée). Le Conseil, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le

Maire à signer une convention de prestation de service pour permettre à la Commune de se substituer à la métropole pendant 2 ans avec remboursement des frais occasionnés sur une base forfaitaire.

Motion relative à l'accueil des gens du voyage sur le territoire de Metz Métropole

Le Conseil Municipal dénonce avec force les agressions inqualifiables portées à l'encontre des Maires dans l'exercice de leur mandat (Suite à celle subie par le maire de Moulins les Metz le 9 juin 2018).

Le Conseil demande que l'État intervienne fermement et sans délai sur des situations qui s'opposent au respect fondamental de la loi et souhaite qu'une réunion s'organise dans les plus brefs délais entre les acteurs concernés (Metz-Métropole, Conseil Départemental de la Moselle, État) pour éviter le renouvellement de tels agissements.

Fourrière automobile

Autorisation donnée au maire, à l'unanimité, d'organiser la consultation de sociétés titulaires de l'agrément préfectoral et susceptibles de prendre en charge l'activité de fourrière automobile pour le compte de la Commune et de signer la convention pour une durée de 4 ans. Ainsi des véhicules abandonnés sur le ban communal ou des véhicules en infraction pourront être évacués très rapidement.

Finances : ouverture d'une ligne de trésorerie

Ouverture d'une ligne de trésorerie devenue nécessaire dans l'attente du versement de solde de diverses subventions obtenues dans le cadre des travaux de rénovation de la mairie pour financer le décalage temporaire entre le paiement des dépenses et l'encaissement des recettes. Le Conseil décide de retenir l'offre du 4 juillet 2018 du Crédit Agricole de Lorraine est la plus intéressante : Montant 250 000 € ; taux variable basé sur l'EURIBOR 3 mois

journalier ; taux client 1, 50% avec plancher de 1,50% ; durée 12 mois ; commission d'engagement : 500 €.

Conseil du 30 août 2018

Adhésion à la convention constitutive d'un groupement de commandes : prestation médecine professionnelle préventive

Adhésion de la Commune au groupement de commandes (Metz Métropole, en tant que coordonnateur, avec les communes intéressées) permettant la réalisation d'économies sur les achats.

Frais de scolarité

Maintien du montant de la participation financière des communes de résidence au frais de scolarité d'enfants accueillis dans les écoles publiques de Peltre (pour le fonctionnement général de l'école, le chauffage, les fournitures l'entretien des bâtiments ...) : **903 €** par an et par élève scolarisé en **école maternelle** et **332 €** par an et par élève scolarisé en **école élémentaire**.

Ressources humaines : ouverture de postes

- Création d'un emploi dans le grade des adjoints administratifs à temps complet à compter du 1er septembre 2018 suite au départ de l'agent exerçant les missions de comptable et suppression d'un emploi d'adjoint administratif principal 2e classe à 15h par semaine.
- Création d'un poste d'agent d'accueil à temps non complet (22h/semaine) dans le cadre du dispositif « parcours emploi/compétence » pour une durée de 9 mois, renouvelable une fois.

**Vente de l'immeuble sis au
27 rue de Gargan**

Suite au recours gracieux déposé par l'Association « Pôle Initiative Cœur de Peltre » en date du 19 décembre 2018 contre le permis de construire déposé par LOGIEST puis au recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Strasbourg depuis le 27 avril 2018, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le retrait du dernier alinéa de la délibération du 17 mars 2016 faisant porter l'ensemble des frais accessoires par l'acquéreur et notamment la démolition des bâtiments existants. En cas d'annulation du permis de construire, ces frais seraient à la charge de la Commune (estimation : 80 000 € ht).

Par ailleurs, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'accepter l'intégration dans le domaine public des délaissés de la parcelle promise à la vente et situés rue de la Source afin de permettre la rectification de la voirie en alignement régulier.

Ces deux propositions ont été approuvées à l'unanimité.

Gratification pour médaille du travail

Octroi d'une prime exceptionnelle pour les agents communaux remplissant les conditions d'obtention la médaille d'honneur régionale, départementale et communale :

- 20 ans de service : médaille d'argent : 200 €
- 30 ans de service : médaille de vermeil : 300 €
- 35 ans de service : médaille d'or : 350 €
- 40 ans de service : médaille Grand or : 400 €

Conseil du 27 septembre 2018

Tarifs de l'accueil périscolaire

Après les délibérations des 5 juillet et 30 août 2018 fixant les tarifs du périscolaire et considérant que les textes réglementaires de la CAF ont évolué et qu'il n'y a plus obligation d'inscription sur 2 tranches horaires le Conseil municipal, après délibération, a décidé, à l'unanimité de fixer un tarif pour l'accueil du midi uniquement.

Par ailleurs, il a été fixé les tarifs des ALSH (accueil de loisirs sans hébergement), à compter de septembre 2018. Les tarifs antérieurs ont été maintenus, avec la possibilité d'une arrivée et d'un départ échelonné.

Accueil périscolaire.

Approbation à l'unanimité des voix du règlement intérieur de l'accueil périscolaire proposé par les PEP 57 pour une application dès septembre 2018 sous réserve, d'une part de la modification des tarifs tels qu'ils ont été votés précédemment et d'autre part de la création d'un règlement spécifique relatif à l'accueil ados.

Convention cadre de mise à disposition de personnel contractuel par le service missions intérim et territoires du centre de gestion de la Moselle

Adhésion de la Commune à la convention permettant de faire appel, le cas échéant, au service de missions temporaires du CDG 57, en fonction des nécessités du service.

Modalité de versement du RIFSEEP aux agents communaux

Modification des conditions de versement du régime indemnitaire (primes et indemnités) « tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel » (Rifseep) initialement prévu en juin et novembre, afin de pouvoir le verser en dehors de ces périodes précises, au prorata temporis du temps effectué depuis le dernier versement reçu pour les agents quittant leur fonction

(mutation, détachement, retraite etc).
Approbation à 17 voix POUR et 1 ABSTENTION.

Échanges de parcelles et convention de servitude- Commune / Consorts de Catuelan

Autorisation donnée au maire de signer les actes préparés par Maître Fabienne MARTIN notaire à Metz afin de clore le dossier relatif à un échange de parcelles entre la Commune et les consorts DE CATUELAN suite à des travaux de raccordement au réseau d'assainissement de Metz (création d'une conduite, poste de relevage) et de permettre la mise en place d'une convention de servitude.

Viabilisation de 4 parcelles du lotissement « Les Champs dorés »

Autorisation donnée au maire à l'unanimité des voix, d'engager la procédure de passation de marchés publics et de signer le ou les marché(s) à intervenir pour la viabilisation de 4 parcelles, la création d'une extension du réseau d'éclairage public d'un accès direct sur la RD 955.

Rénovation du parking de la gare

Autorisation donnée au maire à l'unanimité des voix, d'engager la procédure de passation de marchés publics et de signer le ou les marché(s) à intervenir pour l'aménagement d'une zone multimodale et la rénovation des parkings de la gare (cf. article ci-après).

Des nouvelles du Petit Canton

10

CITOYENNETÉ ET URBANISME

Un nouveau terrain de pétanque inauguré

C'est un vrai moment de convivialité qui s'est déroulé samedi 6 octobre avec les habitants du quartier du Petit Canton pour l'inauguration d'un nouveau terrain de pétanque, suivie du verre de l'amitié. L'équipement a été financé grâce à un don de 10 000€ de l'association de quartier présidée par Pierre de Gonville à la Commune de Peltre. Le trésorier Claude Nierenberger a officiellement remis à Monsieur le Maire, le chèque correspondant.



Aux origines : à la fin des années 1970, les habitants du quartier se sont rendu compte que les tuiles de leurs maisons n'étaient pas de bonne qualité car très sensibles au gel.

Ils ont alors créé l'association « Le Stade » qui a intenté un procès au promoteur GECM.

Grâce à sa ténacité, l'association a eu gain de cause et quarante ans après, une fois l'ensemble des plaignants dédommagés, l'association avait un solde de près de 10 000 €.

Qu'en faire ?

Le bureau de l'association a décidé sa dissolution et a sollicité le maire pour soumettre à l'avis du Conseil municipal l'idée de la réalisation de ce terrain de pétanque et d'un espace de jeux pour enfants avec cette somme.

Le terrain de pétanque est aujourd'hui réalisé.



Un atterrissage qui a permis des retrouvailles entre voisins

Les travaux de parking de la gare ont démarré

Les travaux des parkings de la gare ont démarré fin octobre.

Après une délibération du Conseil municipal du 15 octobre 2015, il aura fallu pas moins de trois années de démarches pour obtenir un accord de SNCF Réseaux pour engager les travaux côté église (l'emprise foncière appartient à la SNCF) mais c'est maintenant chose faite et la phase opérationnelle a pu être enclenchée. Le projet prévoit la création d'une zone multimodale permettant de créer une zone de correspondance entre différents modes de transports (piéton, bus, train, voiture et vélo). Pour la partie parking, les travaux consisteront à purger, côté église, les vestiges de fondations de l'ancienne gare démolie en 1992 puis à mettre

en place un nivellement compatible avec le nouvel aménagement.

Le projet comprend ainsi :

- 90 m de cheminements piétons,
- 60 m de zones cyclables,
- 2 places de stationnement pour les taxis,
- 37 places de stationnement pour les voitures dont 2 pour les personnes à mobilité réduite.
- 10 ensembles d'éclairage public.
- 2 mâts supports pour caméras de vidéoprotection.
- Le mobilier urbain associé.

Afin de compléter l'aménagement, Metz Métropole réalisera la mise en accessibilité des 2 arrêts de bus situés à proximité immédiate de la zone. Initialement porté le Conseil Municipal, le projet a été pris en charge par Metz Métropole qui en assure désormais la maîtrise d'ouvrage avec sa compétence "participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares" ainsi qu'avec son rôle "d'auto-

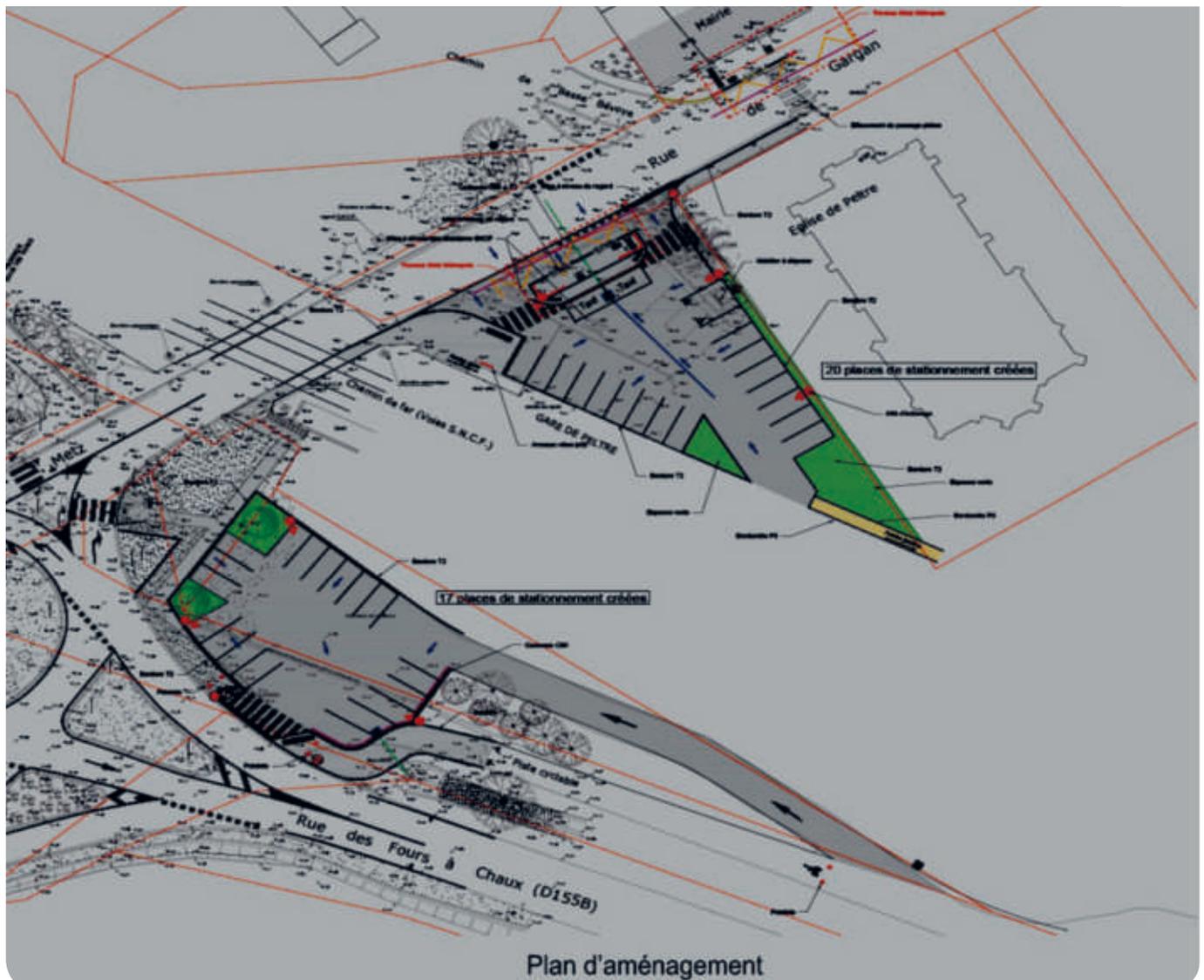
rité organisatrice de la mobilité" en cohérence avec les actions déjà engagées au sein de la métropole au titre des transports en commun.

Le budget prévisionnel des travaux est de 206 897,76 € TTC dont 80% seront pris en charge par Metz Métropole.

Les subventions :

- 66 150 € obtenues par la Commune auprès du Conseil Régional
- 19 000 € auprès du Conseil Départemental qui viendront en déduction.
- 52 000 € obtenus par Metz-Métropole auprès de l'Etat.

Enfin, la SNCF devrait commencer des travaux de rénovation des quais en décembre 2018.



Fête sportive de l'A.E.A... à vos baskets

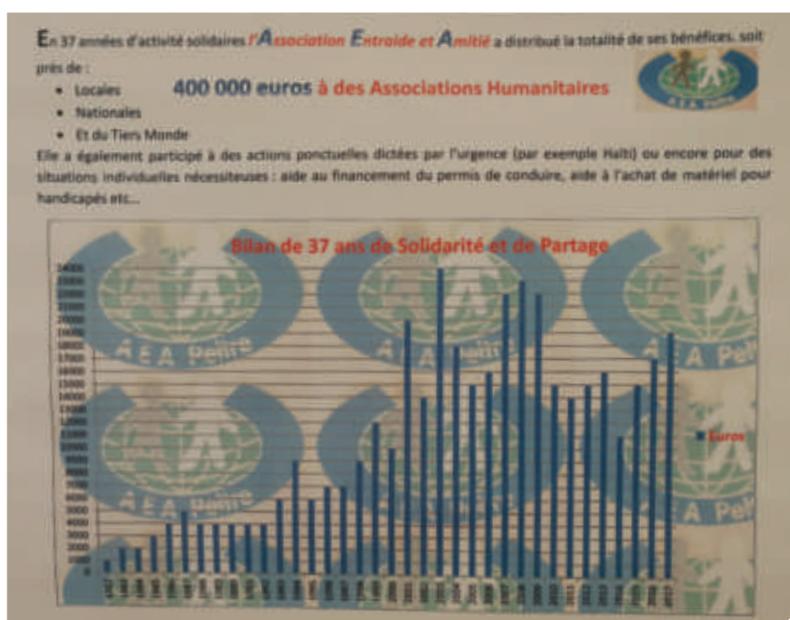
12

LES ASSOCIATIONS



La 38^{ème} fête sportive de l'AEA s'est déroulée du 7 au 9 septembre 2018. Le week end de fête a débuté par un loto le vendredi soir qui a rencontré un beau succès et s'est poursuivi par les épreuves sportives du dimanche matin. Sous un soleil radieux, les concurrents rassemblés pour les marches ou pour les parcours en vélo étaient presque 600 ! Un record de participation pour cette année. Beaucoup viennent en famille et profitent des circuits balisés. Chaque sportif pouvait participer à une tombola gratuite permettant de gagner un vélo.

Tous ces participants ont pu se rassasier et se rafraîchir aux différents stands tenus par les membres de l'AEA et leurs nombreux sympathisants. Plateau repas, repas servi à table, restauration rapide, pâtisserie et gaufres, il y en avait pour tous les goûts. Cette année était proposé pour la première fois un repas vegan gracieusement préparé par Amandine. Le soleil, si bienvenu le matin, a peut être découragé les visiteurs de l'après-midi peu nombreux à regarder les animations proposées. Le stand des quilles Möllky a intéressé un grand nombre de curieux. Un beau succès pour ce cru 2018.



La section de Peltre du Souvenir Français a besoin de vous



Fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique le 1er février 1906 (l'une des plus anciennes de France), le Souvenir Français est une association investie d'une triple mission : conserver le souvenir de ceux qui sont morts pour la France, entretenir les monuments élevés à leur mémoire et transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives.

Le Souvenir Français a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France, qu'ils soient français ou étrangers.

Fort de ses 200 000 membres, le Souvenir français est présent dans 45 pays pour être un porteur des politiques de mémoire à l'étranger.

N'ayant aucune attache politique, libre de tout lien confessionnel ou philosophique, il est ouvert à toutes celles et à tous ceux qui, français ou étrangers, ont « une certaine idée de la France » et de l'idéal de liberté pour lesquels nos anciens se sont sacrifiés depuis la révolution.

Ses principales sources de revenus sont la quête de novembre faite par les comités dans les villes et en particulier à l'entrée des cimetières, les dons éventuels et les cotisations de ses adhérents.

Votre générosité aide ses bénévoles à accomplir leur mission au service de la France et à soutenir leurs actions. A Peltre, il participe financièrement à

des voyages organisés par l'école élémentaire de la commune, avec leurs enseignants, sur les lieux de mémoire tel que Verdun.

Aujourd'hui, pour perdurer, la section du Souvenir Français de Peltre a besoin de vous.

Distincte des associations d'anciens combattants, elle est ouverte à tous, de tous âges et toutes nationalités.

Afin d'accomplir sa mission, le Souvenir Français a besoin du concours de tous.

Adhérez au Souvenir Français !

Pour adhérer adressez-vous :

Président du Souvenir Français
de Peltre,
Monsieur Gilbert KESSE
64, rue Daubrée 57245 PELTRE
Tél : 03 87 76 14 62
Vice-Président :
Monsieur Pascal KALMES

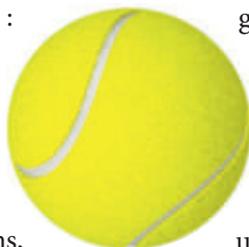
Un nouveau Club House pour le Tennis

Ils l'attendaient depuis plus de 20 ans ce club house ! Et comme l'a précisé dans son intervention Walter Kurtzmann, le maire de Peltre, en paraphrasant La Fontaine :

« Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage ».

Mais à voir le résultat, cela valait la peine d'attendre.

Devant de nombreux maires actuels ou anciens, Stanislas Smiarowski, maire de Jury et partenaire du TC Peltre, Michel Tournaire, maire de Mécleuves, Bernadette Veler, ancienne maire de Peltre, Jean-Paul Louyot, ancien président du TC Peltre, Martine Gillard, conseillère départementale et adjointe au maire de Peltre, Dominique Knecht et Jean-Michel Guerné, adjoints au maire de Peltre, des présidents de tennis des clubs voisins, Magny, Pouilly, Cuvry, Solgne et Verny, Ann-Pascale Marigny, la présidente, a retracé la saga de ce club



house et l'histoire du club.

« 6 mois de travail, une dizaine de bénévoles, pour remettre en état ces deux constructions modulaires, les hommes pour les gros travaux, les quatre tennismen travailleuses de l'ombre pour la partie décoration et la convivialité des locaux ».

Le CTP (club de tennis de Peltre) naît en 1983, avec deux courts inaugurés en 1984, en terre battue américaine, difficiles à entretenir, auxquels chaque année il fallait rajouter 5 tonnes de couche superficielle sur les surfaces de jeu. Puis, il s'agrandit dans un garage offert par la mairie

en 2003, chimement aménagé, mais qui devient le club house. En 2007, le CTP devient TC Peltre, avec des courts neufs et éclairage, les licenciés affluent, les résultats suivent. Et avec ces constructions modulaires négociées par le

maire auprès de Metz-Métropole et superbement restaurés, avec l'aide de la commune aussi, de nouvelles ambitions se font jour, tout comme une réflexion de la présidente : « J'ai déjà mon idée sur la future installation d'un court couvert ... », confie-t-elle.

Financement : pour un coût total de 60 000 € dont 2000 € ont été apportés par Lionel Ollinger, président de la Ligue de Tennis du Grand Est, l'équivalent de 13 000 € par la mairie pour le terrain, les travaux et les adductions, le reste, avec les fonds propres du club.

Le TC Peltre, c'est 140 licenciés et une vingtaine d'équipes.



1010 années de vie religieuse fêtées

14

LE COUVENT

Dimanche 26 août, dix-huit sœurs de la congrégation de la Providence Saint André ont fêté au couvent de Peltre leur jubilé (8 sœurs pour 50 ans, 8 sœurs pour 60 ans et 2 sœurs pour 65 ans). Un moment fort pour ces religieuses

qui ont célébré cet engagement au cours d'une messe célébrée par Monseigneur Vincent LANDEL, archevêque émérite de Rabat (Maroc), suivie d'un moment de convivialité avec leurs familles et proches.



Restons zen !

Du 22 au 27 juillet dernier, la Commune de Peltre a accueilli dans les locaux du couvent de la Providence Saint-André, le congrès international de Hatha Yoga organisé par le CRCFI (Centre de Relations Culturelles Franco-Indien).

Créé depuis de 30 ans, ce congrès a rassemblé pendant une semaine, conférenciers et professeurs de yoga venus partager leurs connaissances avec une cinquantaine de pratiquants de cette discipline. Chaque journée était l'occasion de plusieurs séances de pratiques du yoga nidra et de méditation sous la direction de Mira-Baï Mahesh Ghatradyal formée dès l'enfance auprès de son père Shri Mahesh Ghatradyal qui fut le premier indien à émigrer en France pour y enseigner, dès 1947, le hatha-yoga et de Cyrus Fay, également formé par Shri Mahesh.



Y ont été également présentés des thèmes relatifs aux sciences, aux quêtes philosophiques et spirituels liées au yoga et en lien avec une meilleure compréhension de l'individu dans sa globalité mais

également à l'art et à la culture indienne :

- « Le secret d'être soi », une conférence de Swami SUDDHANANDA, maître érudit en Spiritualité et Vedanta ayant écrit de nombreux ouvrages après avoir étudié les saintes écritures indiennes sous la direction de Swami Dayananda.
- « Cakrasamvara, le Maître secret du Kailash : un dieu de méditation majeur du bouddhisme ésotérique » dévoilé par Nathalie Bazin, conservatrice du musée Guimet à Paris.
- « Hildegard de Bingen, une vision holistique du monde » présenté par Audrey Fella, historienne des religions, auteure et journaliste.
- « Anatomie et physiologie de l'être humain-Jiva selon le yoga traditionnel » exposé par le docteur François Laparre, médecin généraliste initié au yoga par Shri Mahesh et pratiquant depuis de nombreuses.
- « Les mudras, une pratique en soi » (mudra : yoga par les doigts) dévoilé par Jayaprakas Nrayanan, danseur de kathakali, diplômé de la prestigieuse école de Kalamandalam et enseignant le kathakali en Inde et à l'étranger.

Monsieur le Maire (également pratiquant du Hatha Yoga) a accueilli, au nom du Conseil Municipal, les congressistes qui se sont dit enchantés par le cadre du couvent et de notre village propice à la pratique des postures rituelles du yoga et de la méditation.

Visite de la Congrégation



Suite à l'invitation de la Congrégation des Sœurs de la Providence de Peltre, Monsieur le Maire, les membres du Conseil municipal et leurs conjoints ont participé à la visite du Couvent.

Samedi 22 septembre, pendant près de deux heures, Sœur Marie Adèle et Sœur Geneviève nous ont conduit vers la Chapelle, diverses pièces dans un dédale d'escaliers et de couloirs et le grand jardin. Nous étions accompagnés de Sœur Simlissi Colette du Togo, Sœur Marie Astrid de Belgique et Sœur Claudine.

Nous avons partagé ce moment avec ces personnes ; très investies dans leur engagement, tant dans la foi que dans le bâtiment. L'historique de ce couvent nous a été raconté avec ferveur, agrémenté par des photos, des objets et des livres dans une salle « musée » réservé à cet usage.

C'est en 1806 qu'est née la Congrégation des Sœurs de la Providence de Peltre, école pour l'instruction et l'éducation des filles, créée par le père Antoine GAPP. Les péripéties des diverses

guerres dans notre région font partir les sœurs dans diverses régions de France. Plus tard, la Congrégation, devenue Maison Mère, voyagera en Europe puis dans le Monde : Togo, Côte d'Ivoire et Brésil.

Chaque jour, habitants de Peltre et simples usagers passent devant cet édifice chargé d'histoire et en perpétuel mouvement.

Nous remercions vivement les Sœurs pour leur accueil et vous invitons à faire cette visite lors des prochaines Journées du Patrimoine.

N.G.



Une peltroise à l'honneur

16

A L'HONNEUR



La promotion du 14 juillet de la Légion d'honneur, publiée au Journal Officiel, a distingué cette année 392 personnalités dont notre concitoyenne, Madame Marie-Jo ZIMMERMANN, députée de la 3ème circonscription de la Moselle de 1998 à 2017, conseillère régionale de 1998 à 2009 et conseillère municipale de Metz et conseillère métropolitaine à Metz Métropole.

Cette distinction bien méritée vient notamment récompenser le travail qu'elle a effectué pendant près de

vingt ans à l'Assemblée Nationale. Elle a en particulier fait avancer la cause des femmes grâce à un combat législatif sans relâche. Elle a toujours été à l'écoute des préoccupations des élus et des habitants de sa circonscription et les a sans cesse relayées auprès des différents gouvernements (il suffit pour s'en convaincre d'examiner le nombre de questions posées par ses soins aux ministres aux cours des 4 dernières législatures...).

Toutes nos félicitations.

La solidarité avec le KENYA et les Massaïs

Carnet de voyage de « Jeunes Bénévoles Solidaires » de l'Institution DE LA SALLE à Metz

Après 13 jours au Kenya, 10 jeunes de 17 à 20 ans et 6 adultes de l'association sont rentrés de leur opération humanitaire après avoir réalisé 300 mètres de clôture et fabriqué artisanalement plusieurs centaines d'ag-glos, dans une immersion totale au sein de la communauté massaï.

Alexis LAURENT, 19 ans, de Peltre, en deuxième année préparatoire en école d'ingénieurs raconte :

« L'aventure commence le 7 août 2018. Nous partons à 16 direction le Kenya. Cette expérience nous aura appris qu'avec un groupe soudé tout est possible, même s'envoler à des milliers de kilomètres pour découvrir et aider des gens incroyables, qui nous ont peut-être davantage changé que nous ne l'avons fait. Car c'est riche d'un nouveau point de vue que nous sommes rentrés chez nous avec des capacités à relativiser, un apaisement et un souffle nouveau, mais surtout, avec un souhait : Y RETOURNER A NOUVEAU. »

Inès autre bénévole de 19 ans nous confie "J'ai appris beaucoup de

choses. La simplicité de la vie et les rencontres avec les autres où le sourire est toujours présent sans calcul, voir des enfants sourire et heureux quand on jouait avec eux... J'ai compris l'ampleur des besoins de la population et c'est pour cela que l'aventure ne fait que commencer pour nous. Comme le dit un proverbe massaï, *Edol Enkongu enedol enkae*, ce qui signifie "Un œil noir voit ce que l'autre voit : nous sommes tous égaux face à la vie".

Et après cette expérience, la réponse est unanime : ce n'est qu'un début, dans deux ans, une nouvelle aventure se profile avec la mission de récolter des fonds afin d'installer une pompe à eau photovoltaïque pour alimenter le village. Il faut récolter des fonds pour réaliser ce deuxième projet.



Le premier Data Center de l'Est

Le premier Data Center de l'Est (hors Alsace) sera construit à Peltre dans la ZAC de Mercy.

Au terme d'une action de prospection menée par Moselle Développement en 2016, la société Abalone s'est intéressée au site du Pôle Santé Innovation de la ZAC Mercy pour l'implantation d'un Data Center.

Le Groupe Abalone, créé dans les années 2000 dans l'Ouest de la France par François-Xavier Moutel, est spécialisé dans le travail intérimaire avec 61 agences implantées en 2018 en France et se développe en Belgique et au Luxembourg (siège européen).

Le Chiffre d'affaire consolidé du groupe qui compte 120 collaborateurs est de 120M €.

Le terrain de 9 371 m² qui accueillera cet équipement, est implanté sur le ban communal de Peltre, à l'entrée de la ZAC côté FIM.

Le bâtiment d'une surface de plancher de 2 700 m² dont 838 m² de bureaux et 1800 m² de salles blanches permettant l'hébergement de données sera réfrigéré à 90 % du temps par de l'air extérieur purifié et accéléré.

Un toit végétalisé est prévu sur la partie bureaux et sur l'autre partie, il supportera deux rangées de 15 panneaux solaires et un système de captation de la chaleur dégagée par les serveurs pour chauffer bureaux et l'eau chaude sanitaire.

Neuf groupes électrogènes et un système de batteries tampons assureront la continuité de l'alimentation électrique de l'équipement en cas de défaillance du réseau et permettront une disponibilité de l'équipement de 99,98 % (soit moins de 1,6 h d'interruption du système informatique par an).

L'investissement est de 15M € sur fonds privés uniquement.

La société Advanced Mediomatrix (clin d'œil aux Médiomatrices, premiers occupants de la Moselle) sera en charge de la gestion du Data Center et emploiera dans un premier temps, quatre salariés, sur le site (mainte-

nance et sécurité).

Le permis de construire du Data Center a été délivré le 22 mai dernier. La première pierre a été posée le 18 octobre et la construction engagée dans la foulée. La livraison est prévue pour le dernier trimestre 2019.

C'est quoi un Data Center ?

Un Data center est, basiquement, un centre de traitement de données. Il est généralement un lieu doté d'équipements informatiques dédiés (ordinateurs, serveurs, baies de stockage, équipements réseaux, etc.) et sert principalement à stocker un nombre important d'informations numériques, la plupart du temps appartenant aux entreprises.

Aujourd'hui, une grande partie des Data Centers est consacrée à l'accueil des serveurs utilisés pour la navigation sur Internet.



La Fibre arrive (enfin !) à PELTRE

Dès, l'entrée de la Commune de Peltre à Metz Métropole, en janvier 2014, le maire a négocié l'ajout de notre commune dans le protocole d'accord signé entre Metz Métropole et Orange pour le déploiement de la fibre au-delà des zones très denses dans le cadre d'une zone AMII [Appel à manifestation d'intention d'investir, nommée aujourd'hui Zone d'initiative privée]. Dans cette zone AMII, Orange déploie à ses frais un réseau à très haut débit en apportant la fibre optique jusqu'au Nœud de Raccordement Abonné (voir schéma ci-dessous) et réutilisant

la partie terminale du réseau cuivre pour permettre une montée en débit (notamment grâce au protocole de transmission de données à haut débit VDSL2).

Le calendrier initial prévoyait un début des travaux en juin 2016 mais, après des retards pris dans le déploiement du réseau dans d'autres communes, les études ont été repoussées au 1er trimestre 2018 et validées avec la Commune en août 2018.

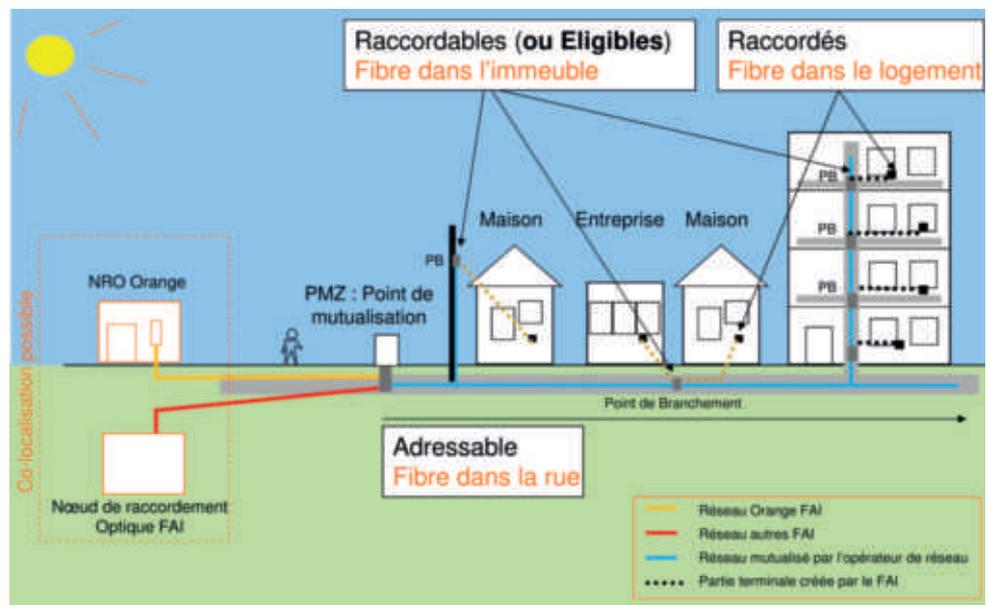
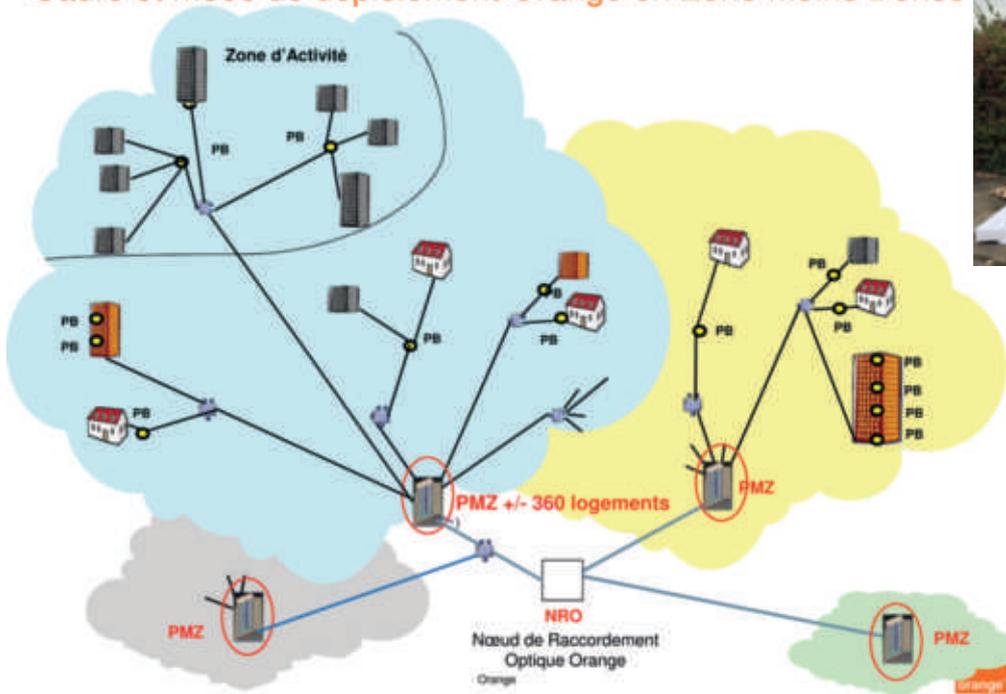
Le début de la phase opérationnelle a commencé début octobre par la pose des trois armoires PMZ (Point de Mutualisation de Zone) qui desserviront environ 360 logements depuis les emplacements suivants :

- Angle des rues Daubrée et de Gargan ;
- Angle des rues des Vignes et du Petit Canton
- Rue du Ruisseau St Pierre (devant la société MPO).

Elle se poursuivra par les travaux de déroulage de la fibre optique et par la consultation des autres opérateurs déclarés à l'ARCEP pour la mutualisation de la partie terminale des réseaux FTTH d'Orange.

Une réunion publique sera organisée au mois de mars 2019 afin de présenter les offres qui seront disponibles.

Cadre et mode de déploiement Orange en Zone Moins Dense



Nouveau dispositif de recueil des Cartes Nationales d'Identité et Passeports à Peltre !

Sur 727 communes en Moselle, PELTRE est la 30ème à être équipée d'un nouveau dispositif fixe de recueil de demandes des CNI et passeports. Depuis le 27 mars 2017, la majorité des communes a perdu la possibilité d'établir des demandes de titres d'identité.

Après un an et demi de démarches auprès des services de l'État, Walter KURTZMANN, Maire de Peltre, a enfin obtenu gain de cause pour l'attribution de cet équipement permettant de traiter les demandes de cartes d'identité et passeports et de retrouver un vrai service de proximité pour la population.

La création de la maternité de Mercy sur le ban communal n'y est pas étrangère...

En effet, nombre de parents venant déclarer leur enfant souhaite rapidement procéder à l'établissement d'une carte d'identité.

Il a paru donc évident de pouvoir compléter l'offre de service de la commune avec la proposition de la gestion de cette démarche.

Avec l'appui du service Etat Civil de la Ville de Metz et de son adjointe au maire, Nathalie De Oliveira, ce dispositif a pu être installé lundi 8 octobre et est officiellement opérationnel.

La mairie de Peltre a ainsi réorganisé ses services afin de mettre en œuvre cette nouvelle mission dans les meilleures conditions possibles. Les agents d'accueil rappelleront, lors de la prise de rendez-vous, les pièces justificatives à fournir. Lors de la venue du demandeur, l'accueil vérifiera la complétude du dossier avant d'orienter la personne au bureau des CNI. Cette procédure visant à fluidifier le trafic et raccourcir au maximum les délais.

Le service « population » vous accompagne ainsi dans vos démarches de renouvellement de pièces d'identité, remplacement pour vol ou perte et première demande.

Ce service est accessible à tous, quel que soit le lieu de résidence et sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de mairie.

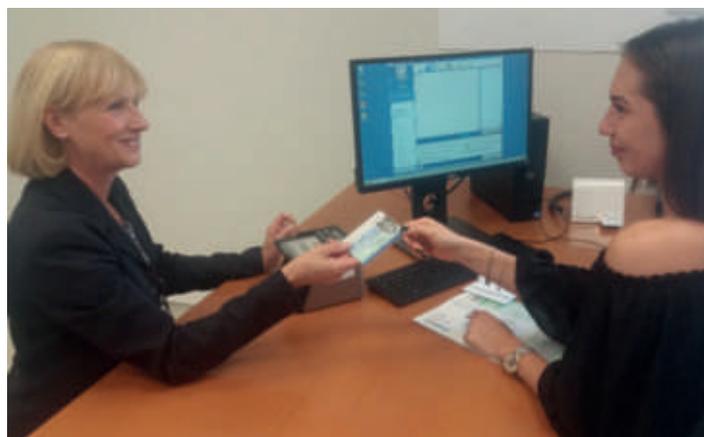
Il est conseillé d'effectuer sa demande de pièces en ligne sur le site <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> A l'issue de la demande, un numéro de pré-demande et un QR Code vous seront transmis, pour remise au service instructeur en mairie afin de finaliser la demande.

N'oubliez pas d'apporter tous les documents justificatifs originaux qui vous seront demandés.

Pour rappel, les CNI des personnes majeures sont désormais valables 15 ans et celles établies, après le 01 janvier 2004, prorogée de 5 ans.

Toutefois, en cas de départ à l'étranger et sans passeport valide, vous êtes autorisé à renouveler votre CNI !

Renseignez-vous au préalable...



Etat civil

NAISSANCES

- Olivia LEFEVRE, le 26 août 2018, à Peltre
- Anna BERCHER, le 27 septembre 2018, à Peltre
- Léo PAGÈS, le 3 octobre 2018, à Peltre
- Elliott CARBONNIER, le 13 octobre 2018, à Peltre

MARIAGES

- Georges AZGUT et Olesya ZHOLTIKOVA, le 11 septembre 2018

DÉCÈS

- Maurice CHOLEY, le 25 mars 2018, à Ars Laquenexy
- Maria CARUANA, le 30 mars 2018, à Metz
- Robert HOBLER, le 5 septembre 2018, à Vandoeuvre les Nancy
- Jean-Claude THIRIOT, le 26 octobre 2018, à Ars Laquenexy



2727

est le nombre d'actes enregistrés dans le
registre «naissances» au 1^{er} novembre 2018



Directeur de la publication :
Walter KURTZMANN

Coordination :
Jacques DEVAVRY

Équipe éditoriale :
Jacques DEVAVRY, Nadine GARCIA,
Walter KURTZMANN, Marie-Claire LINGUENHELD,
Ann-Pascale MARIGNY, Viviane TOUSSAINT.
et avec la collaboration d'Enrika SICOURMAT

Photographies :
Pierre de GONNEVILLE, Jacques DEVAVRY,
Yvon JACQUEMIN, Walter KURTZMANN,
Marie-Claire LINGUENHELD.

Metz-Métropole.